

Attention : une crise de l'eau potable pourrait survenir au Canada

Résumé

Avis d'ébullition et avis de non-consommation d'eau par province

Total : 1669

Province	Nombre d'avis
Terre-Neuve	233
Nouvelle-Écosse :	27
Île-du-Prince-Édouard	77
Nouveau-Brunswick	2
Québec	135
Ontario	149 avis (inclut seulement les avis d'ébullition)
Manitoba	155
Saskatchewan	294
Alberta	42
Colombie-Britannique	544
Total	1669

Avis d'ébullition et avis de non-consommation d'eau dans les communautés des

Premières Nations : Total : 169

Province	Nombre d'avis
Atlantique	7
Québec	2
Ontario	79
Manitoba	5
Saskatchewan	24
Alberta	17
Colombie-Britannique	35
Yukon	0
Territoires de Nord-Ouest	1
Nunavut	0
Total	169

Note : Les avis incluent les avis d'ébullition, les avis sur la qualité de l'eau, les avis de non-consommation ou d'interdiction d'utilisation, les avis préventifs et tout autre avis de non-consommation d'eau.

Attention : une crise de l'eau potable pourrait survenir au Canada

Introduction :

L'eau est essentielle à la vie quotidienne pour la consommation, l'hygiène, la salubrité et pour l'usage domestique. Les communautés en ont besoin pour des raisons économiques, sociales, culturelles et spirituelles.

ON NOTICE FOR A DRINKING WATER CRISIS IN CANADA
BY EMMA LUI



Pour janvier 2015, il y a eu 1838 avis de non-consommation et d'ébullition au Canada, y compris 1 669 avis dans les communautés à travers le Canada et 169 avis dans les communautés des Premières Nations.

Le Canada possède 20 % des réserves d'eau douce mondiale, mais la diminution de la protection juridique de l'environnement, l'augmentation des industries polluantes et destructrices et les efforts de privatisation mettent les réserves d'eau en danger. La fracturation hydraulique, les grands barrages hydroélectriques, les mines, le développement des

bitumineux, les oléoducs tels que l'oléoduc d'Énergie Est et les accords commerciaux tels que l'Accord économique et commercial global menacent nos lacs, nos rivières et nos eaux souterraines.

En 2008, le *Canadian Medical Association Journal* a rapporté pas moins de 1 766 avis de non-consommation et d'ébullition d'eau ce qui n'incluait pas les avis de non-consommation pour les communautés de Premières Nations.

Les avis de non-consommation

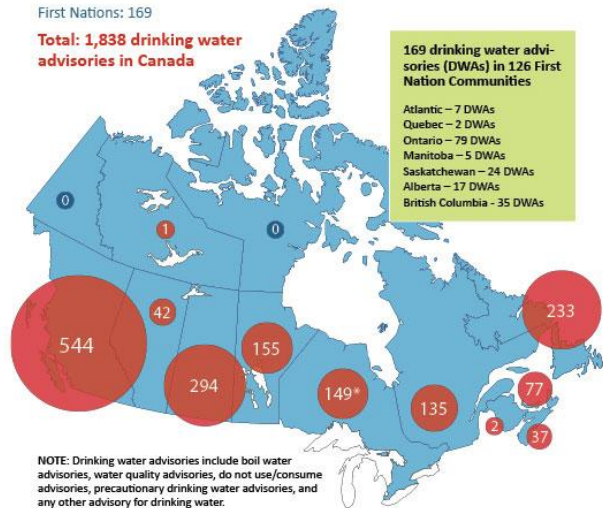
Méthodologie : Pour la plupart des provinces et territoires, les avis se trouvent sur leur site Web à l'exception de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nunavut. Étant donné que plusieurs agences de santé publique notent que tous les avis ne sont pas rapportés, ce bilan n'est pas complet.

Drinking water advisories by jurisdiction

Provinces and territories: 1,669

First Nations: 169

Total: 1,838 drinking water advisories in Canada



Les avis dans les communautés des Premières Nations

Bien que la majorité des communautés reçoivent des avis d'ébullition d'eau, un petit nombre, incluant celles des Premières Nations de Kitigan Zibi (Québec), de God's Lake et de Pinaymootange (Manitoba), de Kahkewistahaw et de Shoal Lake (Saskatchewan), reçoit des avis de non-consommation. Dans le cas de Kitigan Zibi, l'avis de non-consommation était en raison d'un niveau inacceptable d'uranium. L'avis de la Première Nation de Neskantaga est en vigueur depuis 1995 et celui de Kitigan Zibi au Québec depuis 1999. En ce qui concerne l'avis d'ébullition d'eau de la Première Nation de Shoal Lake No. 40, elle était en vigueur depuis 17 ans.

Les avis dans les provinces et territoires

En Colombie-Britannique, 79 % des 544 avis se trouvent dans la région de l'intérieur (Kootenay, Okanagan, Thompson Cariboo Shuswap). Quelques avis sont en vigueur depuis les années 1990.

Depuis 2011, l'Alberta a connu 42 avis en raison d'eau stagnante et d'augmentation des bactéries. La ville des Calgary est la zone la plus affectée.

En Saskatchewan, 294 avis sont en vigueur, dont un depuis 2002.

Au Manitoba, 155 avis sont en vigueur, dont 85 dans les systèmes publics 54 dans les systèmes semi-publics et 16 avis d'ébullition pour des puits.

En Ontario, l'information a été difficile à trouver. Après plusieurs appels et l'envoi de plusieurs courriels, nous avons reçu un courriel d'une porte-parole du ministre de la Santé et des Soins de longue durée nous indiquant que 149 avis d'ébullition étaient en vigueur en janvier 2015. Néanmoins, cette information n'inclut pas tous les autres types d'avis de non-consommation.

Au Québec, 135 avis sont en vigueur. La région sud-ouest de la Montérégie a eu la plus grande concentration d'avis soit 25. L'avis le plus ancien a été émis en 2001. Nous retrouvons des avis de non-consommation pour deux écoles qui datent de 2003 et 2004. Pour ces avis, aucune raison n'est indiquée sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

En Nouvelle-Écosse, 37 avis d'ébullition sont en vigueur. La plupart a été émis dans les deux dernières années, mais nous en avons retrouvés un datant de 2004 pour Margee Forks Waterline à Margee Forks dans le comté d'Inverness.

Au Nunavut et au Yukon, aucun avis n'était en vigueur en janvier 2015.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, un avis était en vigueur.

Les menaces à l'eau par province :

Le gouvernement fédéral a émis des *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*, mais n'a aucun standard contraignant, légal et national n'y est édicté. Le rapport Écojustice de 2014 rapporte que les normes concernant l'eau potable au Canada étaient en deçà des références internationales.

La Loi budgétaire omnibus de 2012 a changé radicalement la portée des lois environnementales et a amputé celles sur la protection de l'eau. La loi canadienne sur l'évaluation environnementale a été remplacée par une loi qui éliminait 3 000 évaluations environnementales fédérales. La Loi sur la protection de la navigation fait que 99% des lacs et des rivières du Canada ne sont plus protégés.

Il n'y a aucune stratégie nationale pour faire face aux enjeux liés à l'eau. La politique nationale de l'eau date de plus de 30 ans.

Colombie-Britannique :

- L'oléoducs Northern Gateway et Kinder Morgan Trans Mountain;
- Les pétroliers qui transportent le pétrole des sables bitumineux mettent en danger la côte;
- Les projets de fracturation hydraulique et le plus grand site de fracturation hydraulique au monde peuvent menacer les rivières, les lacs et les sources d'eau souterraine;
- Dix-huit projets de gaz naturel liquéfié sur la côte sont proposés;
- À Hope, l'usine d'embouteillage de Nestlé utilise jusqu'à maintenant 250 millions de litres d'eau chaque année, et ce, sans aucuns frais. Une nouvelle législation entrera en vigueur l'année prochaine en Colombie-Britannique. Elle prévoit un paiement de 2,25\$ par million de litres d'eau;
- Le barrage Site C dans la Vallée de Peace River;
- Les projets de mines d'Imperial Metals, la compagnie responsable du désastre au mont Polley.

Yukon :

- Il n'y a pas de fracturation hydraulique au Yukon, mais il y a des signes de prospection des gaz de schiste;
- Les dangers des mines abandonnées tels qu'à Fari, à Mont Nanson et à Keno.

Alberta :

- La production des sables bitumineux nécessitait, en 2011, 170 millions de mètres cubes d'eau, l'équivalent de l'utilisation domestique d'eau de 1,7 million de Canadiens;
- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est proposé par la compagnie albertaine Énergie Est;
- Les effets de l'exploitation des gaz de schiste sur l'eau potable.

Territoires du Nord-Ouest :

- Les effets de l'exploitation des gaz de schiste sur l'eau potable;
- Les sources d'eau des Territoires du Nord-Ouest proviennent de la Colombie-Britannique et de l'Alberta . Elles sont menacées par développement industriel intensif de ces provinces;
- La mine d'or Giant Mine a laissé 237 000 tonnes de trioxyde d'arsenic;
- En raison du processus de traitement chimique de l'eau et la stagnation de l'eau dans les réservoirs de stockage d'eau, plusieurs petites communautés utilisent de l'eau en bouteille.

Saskatchewan :

- Les projets de mines de potasses utilisent énormément d'eau;
- La production d'uranium de la mine de Cameco's Cigar, des mines d'uranium abandonnées autour d'Uranium City;
- Le ruissellement agricole;
- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est;
- L'exploitation des gaz de schiste;
- Privatisation de l'eau par la Ville de Régina qui vient d'approuver un projet en partenariat public-privé pour ses eaux usées.

Manitoba :

- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est;
- Les inondations de 2011 qui ont menacé l'eau potable;
- L'exploitation des gaz de schiste.

Ontario :

- Le transport de pétrole des sables bitumineux, par pétrolier, train et oléoduc;
- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est;
- Le renversement de l'oléoduc de la ligne 9 d'Enbridge;
- Les Premières Nations de l'Ontario ont le plus grand nombre d'avis de non-consommation; presque, la moitié des communautés sont sous un avis de non-consommation ou d'ébullition d'eau;
- La mine d'anneau de feu proposé dans le nord de l'Ontario;
- Dans le sud d'Ontario, les sites de dépôt des déchets nucléaires, les décharges, les carrières énormes et des usines d'embouteillage d'eau Nestlé menacent l'eau du bassin des Grands Lacs.

Québec :

- Les poursuites des compagnies contre les lois qui empêchent l'exploitation pétrolière; le gouvernement du Canada fait face à une poursuite en vertu de l'ALÉNA pour l'interdiction de fracturation hydraulique dans le fleuve Saint-Laurent; les villes de Ristigouche et de Gaspé ont été poursuivies en vertu des règlements interdisant l'exploitation de pétrole près des sources d'eau potable;
- Le renversement d'oléoduc de la ligne 9 d'Enbridge;
- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est;
- Un déversement de diesel près de Longueuil a contaminé la réserve municipale d'eau potable;
- La circulation des pétroliers sur le fleuve Saint-Laurent comme le Genmar Daphne et le Minerva Gloria; un déversement de 10% de la charge d'un superpétrolier coûterait plus que 2 milliards de dollars
- Le plan Nord et ses projets d'extraction de ressources et de barrages hydroélectriques.

Nunavut :

- Le Nunavut n'a aucune législation pour protéger ses sources d'eau;
- Il n'y a pas de la fracturation hydraulique, mais il y a des signes de prospection des gaz de schiste.

Nouveau-Brunswick :

- L'exploitation des gaz de schiste dans la communauté de Panobscis dans le sud-ouest en 2000 et 2001; promesse du premier ministre pour un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste;
- Le projet d'oléoduc d'Énergie Est;
- Les mines de métaux de base, de potasse et d'antimoine dans la province, y compris la mine de potasse de Picadilly et les mines de tungstène et de molybdène du projet Sisson menacent les sources d'eau de Kennebecasis et de Nashwaak, des tributaires majeures de la rivière Saint-Jean;
- La politique de la protection de l'eau a été amputée au cours des dernières années. L'ombudsman a indiqué que les standards dans la loi n'étaient jamais appliqués;
- Les effets des changements climatiques et la montée des océans affecteraient les communautés côtières;
- La déforestation est une préoccupation étant donné que la province a augmenté le montant de terrains mis à la disposition de l'industrie forestière.

Nouvelle-Écosse :

- L'exploitation des gaz de schiste près du Lac Ainslie, le plus grand lac d'eau douce de la province;
- En ce moment, les grands projets de fracturation hydraulique sont interdits par la Loi, mais le legs d'eaux usées de l'exploration des gaz de schiste près de la Baie de Fundy en 2007 demeure un enjeu;
- La pollution historique des industries papetière;
- Les visonnières.

Terre-Neuve et Labrador :

- Il y a un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste, mais il y a une évaluation de ce moratoire d'un comité proche de l'industrie;
- L'augmentation des niveaux de trihalométhane, un carcinogène potentiel, dans l'eau potable;
- Le barrage hydroélectrique de Muskrat Falls augmenterait les niveaux de mercure dans la rivière Churchill;
- L'exploitation de pétrole sur mer comme le projet d'exploration de pétrole de *Corridor Resources* d'Old Harry, un milieu marin sensible

Île-du-Prince-Édouard :

- Lobbying de l'industrie de la pomme de terre afin de mettre fin au moratoire sur les puits d'irrigation en eau profonde;
- L'utilisation des pesticides a été suspectée en 2010 lorsque 1000 poissons ont été retrouvés morts.

Conclusion :

Pour respecter les résolutions de l'ONU sur le droit humain à l'eau et à des installations sanitaires, il faudrait que le gouvernement fédéral développe une politique nationale de l'eau.